



Accident voiture du 14/07/25

Par **Marih**, le **30/07/2025** à **10:38**

Bonjour,

Mon fils a eu un accident le soir du 14 juillet vers 21h. Il s'est fait percuté par la droite, le devant droit de ma voiture, sur une route qu'il croyait prioritaire, centre ville, les feux ne fonctionnaient pas et n'étaient pas visibles du tout dans la nuit. Le choc a été violent et tous les airbags se sont déclenchés dans ma voiture. Ne connaissant pas la ville, rien ne laissait penser qu'il s'agissait d'un Carrefour, pas de signalisations etc.. à droite, il y avait une bande de traits pointillés pour l'autre conducteur. Pensez-vous que la responsabilité m'incombe totalement ?... merci

Par **Chaber**, le **30/07/2025** à **10:46**

Bonjour

Pour vous répondre il faut en savoir plus

-Un constat amiable a-t-il été établi? Si oui quelles cases ont été cochées pour A et pour B

-Que précise le plan?

- Votre fils a-t-il été blessé?

Par **Marih**, le **30/07/2025** à **11:00**

Merci pour votre réponse.

Mon fils n'a pas été blessé et aucun blessé dans l'autre véhicule.

Un constat a été dressé, la police était présente.

Sur le constat a été mentionné dans les 2 cases que les feux n'étaient pas visibles et ne fonctionnaient pas des 2 côtés.

J'ai écrit un mail à mon assurance pour expliquer tout ça, en joignant toutes les pièces. A ce jour je me retrouve sans voiture, celle ci toujours chez le remorqueur et min assurance aucune nouvelle malgré plusieurs appels. On me demande des frais de gardiennage, l'expert n'est pas passé. Je ne sais plus quoi faire...

Par **Pierrepaulejean**, le **30/07/2025** à **11:15**

bonjour

en l'absence de fonctionnement de feux de signalisation, ne serait ce pas la priorité à droite qui intervient?

Par **Marih**, le **30/07/2025** à **11:28**

Suis tout à fait d'accord mais qui est responsable des feux non visibles et non fonctionnels ?
Vu l'état de ma voiture, qui peut savoir si la voiture à droite n'arrivait pas trop vite ?
Désolée, je reconnais les torts de mon fils et lui aussi mais les circonstances sont vraiment partagées.. n'importe qui aurait pu faire un accident à cet endroit

Par **Chaber**, le **30/07/2025** à **11:28**

[quote]

en l'absence de fonctionnement de feux de signalisation, ne serait ce pas la priorité à droite qui intervient?

[/quote]

lorsque les feux ne fonctionnent pas il y a deux solutions

- priorité à droite

- une des rues peut avoir une balise de priorité (si c'est le cas est-ce mentionné sur le constat?)

Comment était assuré votre véhicule?

Par **Marih**, le **30/07/2025** à **11:34**

Justement j'ai signalé qu'il n'y avait aucune balise de priorité, aucune signalisation sur cette route.

Suis assurée "tous risques"..

Par **Louxor_91**, le **30/07/2025** à **11:38**

Bonjour,

comme Pierrepauljean, l'absence de feux tricolores n'est imputable à personne (la municipalité ?) et la vitesse de l'autre voiture n'a rien à voir là dedans. Sauf indications complémentaires, votre fils n'a pas observé la priorité à droite... Vraisemblablement. Donc 100% en tort.

Par **Marih**, le **30/07/2025** à **11:41**

Ok, je comprends.
Merci pour votre éclairage.

Par **Chaber**, le **30/07/2025** à **11:44**

Responsabilité totale de votre fils

L'assureur aurait déjà dû faire extertiser le véhicule au titre de votre garantie tous risques

Par **Marih**, le **30/07/2025** à **11:50**

Rien n'a été fait par mon assureur à ce jour, c'est un courtier et je n'arrête pas de les appeler. La voiture est toujours chez le remorqueur qui me réclame des frais de gardiennage.. C'est pour cela que je suis déçue et je ne sais plus vers qui me tourner et ce que je dois faire..

Par **janus2fr**, le **30/07/2025** à **13:26**

[quote]

Sur le constat a été mentionné dans les 2 cases que les feux n'étaient pas visibles et ne fonctionnaient pas des 2 côtés.

[/quote]

Bonjour,

La question était quelles cases ont été cochées sur le constat. Car c'est avant tout sur cela que se basent les assureurs.

Si les feux n'étaient pas visibles, soit c'est priorité à droite, soit panneau de priorité s'il y en a sur le support de feux.